



Fraternités du Bon Pasteur
asbl

Rue au Bois, 365 B
B - 1150 Bruxelles

www.fbp.be

1985 2025

Woluwe-Saint-Pierre, décembre 2024

Chers amies et amis des Fraternités,

Nous voici aux portes du 40° anniversaire des Fraternités du Bon Pasteur.

C'était en 1985, le début d'une belle aventure qui concrétisait des contacts pris avec les Sœurs du Bon Pasteur.

Ce qui a permis aux Fraternités du Bon Pasteur d'exister et, surtout, de se développer depuis 40 ans, c'est la fidélité de tous ceux et celles qui ont fait vivre ce qui semblait un défi à peine imaginable. Et parmi eux - et de façon constante -, il y a les donateurs qui sont le terreau indispensable à la fécondité de ce qui n'a cessé de germer au fil des ans.

C'est pour nous l'occasion de particulièrement vous remercier pour cette fidélité au fil des années. Votre présence à travers tout ce que vous avez pu réaliser pour le projet et/ou votre contribution financière furent des éléments plus que précieux qui nous permettent de fêter ces 40 ans aujourd'hui !

Merci pour la confiance de votre geste pour que grandisse la vie fraternelle, l'accueil chaleureux et la prière partagée dans un réel souci de prendre notre part à la construction d'une terre plus habitable et plus juste.

Certes, les Fraternités du Bon Pasteur ont évolué. La croissance est toujours au rendez-vous de l'enthousiasme contagieux. Bien sûr, rien ne se fait sans les moyens nécessaires à un projet d'une telle envergure et porteur de tant de fruits. Et parmi ces moyens, il y a les dons qui sont aussi - et d'abord - l'expression d'une généreuse et active participation «des amis des Fraternités du Bon Pasteur».

A l'étape qui approche de ce 40° anniversaire, nous voudrions renouveler notre appel.

Ils sont nombreux les chantiers qui disent le dynamisme des Fraternités du Bon Pasteur. Ils sont nombreux les besoins concrets auxquels il faut répondre pour que la bonne gestion soit au service d'une communauté qui se veut prophétique parce qu'au service de l'Évangile.

Marie-Claire Berten, Philippe Hacken, Sylvie Leemans, Didier Lemaire, Abbé Philippe Mawet, Jean-Charles van Caloen, Nicolas Thys, François van Tichelen, Fabienne Verhoeven, Christian Verstraete

Pour le Groupe Dons et l'Organe d'Administration

Site internet : www.fbp.be

1985
2025

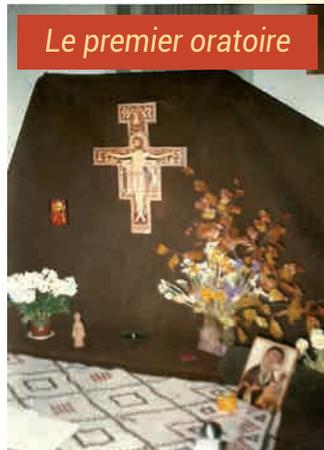
Le commencement...



Le « U », ancienne dépendance



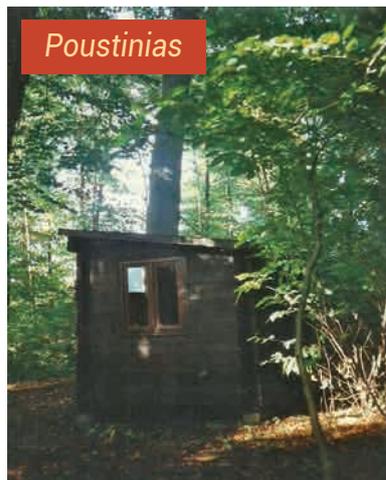
Premiers communautaires



Le premier oratoire



Gros travaux



Poustinias

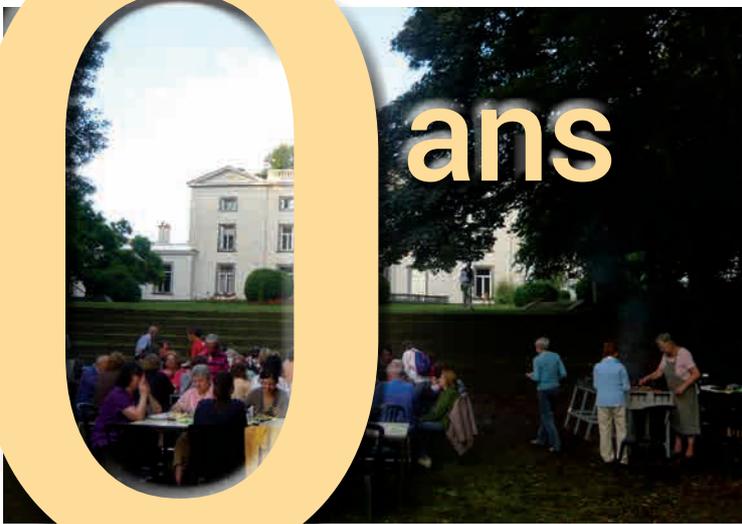


... aujourd'hui

1985
2025



L'oratoire



ans



Travaux fraternitaires



Feu de la Saint Jean



Poustinias



NOTRE PRIORITÉ : continuer à faire des Fraternités du Bon Pasteur un lieu d'accueil et de ressourcement

LA BERGERIE accueille des groupes et loue ses salles pour différentes activités : services paroissiaux, groupes scolaires, activités de développement personnel, conférences, séminaires de formation, mise au vert ...La maison est également disponible pour des événements privés ou célébrations familiales (baptême, réception lors des funérailles, anniversaires, ...)

- L'entretien des volets et des châssis du manoir se fait progressivement. Le budget futur est estimé **entre 150.000 et 200.000 euros**, à répartir sur trois ans.
- Pour avoir la pleine jouissance du parking, envahi quotidiennement par nos plus proches voisins (ICHEC et écoles), nous envisageons la mise en place d'une barrière automatique avec code d'accès pour nos «visiteurs». Le coût est estimé **entre 4.000 et 6.000 euros**.

TRANSHUMANCE : trois logements de transit sont proposés à des familles ou à un jeune isolé traversant une période difficile.

Chaque personne accueillie est soutenue et accompagnée dans son chemin vers une meilleure harmonie personnelle et un certain équilibre qui lui permettent de repartir d'un bon pied.

- Deux de ces logements, « Chaumadou » et « le Gîte », génèrent des consommations d'énergie démesurées, par manque d'isolation. La toiture de l'un (**20 000 euros**) et le grenier de l'autre (**6 000 euros**) doivent être isolés.

Merci du fond du cœur. Nous savons que nous pouvons vraiment compter sur vous.



Vous pouvez soutenir **les Fraternités du Bon Pasteur** en versant vos dons :

- à Caritas Secours, agréé par le Ministère des Finances, pour la délivrance d'une attestation fiscale pour tout don égal ou supérieur à €40. En effet, reconnaissant la qualité du travail social et la rigueur de la gestion financière de l'asbl, Caritas Secours a décidé cette année encore de nous octroyer des subsides, dont le montant sera influencé par votre générosité.

Caritas Secours, IBAN : BE14 3100 7989 8683

Communication projet : 732131 + votre Numéro National

- au compte des Fraternités du Bon Pasteur, rue au Bois, 365B, à 1150 Bruxelles
IBAN : BE83 0011 7191 6715 Communication : « Dons »

Nous nous engageons à ne pas communiquer vos coordonnées à des tiers en dehors de ce qui est légalement obligatoire ou de ce qui est nécessaire dans le cadre des dons effectués. Par ailleurs, si vous désirez que votre nom soit retiré de notre mailing-liste, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail à fraternitesbonpasteur@fbp.be ou par courrier : Fraternités du Bon Pasteur, rue au Bois, 365B/1 à 1150 Bruxelles